24.05.2023 – 09:26 Uhr

Promouvoir les énergies renouvelables, préserver la biodiversité

Bern (ots) -

L'acte modificateur unique est l'un des objets importants qui seront traités la semaine prochaine au Conseil des États. L'Union des villes suisses se mobilise pour le développement des énergies renouvelables; un élément important pour atteindre les objectifs climatiques. Au Conseil national, un objet important est du point de vue des villes le Programme en faveur du trafic d'agglomération. L'aperçu de l'Union des villes suisses sur la session d'été.

L'acte modificateur unique Énergie promeut les énergies renouvelables et a pour but de garantir la sécurité d'approvisionnement. L'Union des villes suisses soutient cet objet, qui sera traitée par le Conseil des États lors de la session à venir, et demande à ce que l'on mette en balance les intérêts de la protection de la nature et ceux de la protection de l'environnement: dans le contexte de la lutte contre la crise climatique, certaines modifications du paysage sont acceptables. Il s'agit toutefois de protéger la biodiversité.

Dans ce contexte, les villes recommandent en outre d'approuver un contre-projet indirect à l'initiative "Biodiversité" et ainsi de définir les bases légales et le financement de la protection et de la promotion de la biodiversité.

Le Programme en faveur du trafic d'agglomération nécessite des améliorations

Le Conseil fédéral envisage d'investir 1,6 milliard de francs dans les projets de transport des agglomérations. Vu l'importance des agglomérations, l'Union des villes suisses soutient ce projet, qui est inscrit à l'ordre du jour du Conseil national, mais propose des modifications: les retards pris dans des projets passés ne doivent pas pénaliser les projets futurs. Par ailleurs, le message ne doit pas être lié aux projets routiers nationaux.

Par ailleurs, l'Union des villes suisses soutient les interventions sur l'amélioration de l'intégration des réfugiés d'Ukraine, sur la lutte contre la pauvreté ainsi que pour une "Stratégie nationale pour l'accompagnement et le logement des personnes âgées et des personnes handicapées".

- Aperçu de session Conseil national [PDF]
- Aperçu de session Conseil des États [PDF]

Contact:

Martin Flügel, directeur: 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100906972 abgerufen werden.